Questions orales

cadre d'une entrevue télévisée, il n'y a pas lieu pour le moment de tenir une telle réunion.

Nous disposons maintenant du mécanisme nécessaire pour amener toutes les parties intéressées à discuter de cette proposition particulière. En outre, je le répète, il ne voit pas cette démarche comme l'alpha et l'oméga de tout mais elle fournit assez de souplesse de telle sorte que, à mon avis, la comparution de tous les intéressés devant le comité puisse être très utile.

[Français]

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au vice-premier ministre. Comme le chef de l'opposition l'a mentionné, nous croyons que l'initiative faite hier par le premier ministre et l'initiative de M. McKenna étaient très importantes en brisant l'impasse constitutionnelle, et nous les appuyons. Ma question au vice-premier ministre est la suivante: Est-ce que le ministre peut dire si le mandat du Comité spécial sur la Constitution sera limité aux propositions de M. McKenna, du Nouveau-Brunswick, ou est-ce que le Comité pourra considérer d'autres propositions associées que le Comité croit essentielles pour le progrès à cet égard?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ai dit à la Chambre hier que la proposition de M. McKenna a ceci d'unique qu'elle n'enlève rien de l'Accord du lac Meech; au contraire, elle permet d'ajouter des dispositions dont beaucoup de Canadiens ainsi que les autres premiers ministres provinciaux voudraient traiter dans le contexte de la réforme constitutionnelle.

C'est dans ce contexte que se tiendront les audiences. J'insiste sur le fait que nous sommes maintenant en mesure de faire une étude formelle de la question. Sans doute le premier ministre McKenna voudra-t-il comparaître devant le comité avant les autres témoins afin d'expliquer son point de vue aux députés et aux Canadiens.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait que l'Ouest et, jusqu'à un certain point, le Canada atlantique considèrent la réforme du Sénat comme un aspect essentiel de la question constitutionnelle. Le gouvernement va-t-il dévoiler sa position sur la réforme du Sénat afin

de faciliter la tâche du comité chargé d'étudier toute l'affaire? C'est très important pour les provinces de l'Ouest et cela pourrait aider les parties à s'entendre. Quelles sont les intentions du gouvernement à ce sujet?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député: la réforme du Sénat est une question très importante dans l'Ouest et dans le Canada atlantique, comme dans le reste du pays d'ailleurs. Elle intéresse surtout les Canadiens de l'Ouest.

Le député sait que l'Accord doit être ratifié afin que l'on s'attaque à la question de la réforme du Sénat en toute priorité. Qu'il se rassure, le gouvernement considère la réforme du Sénat comme une démarche urgente et, en temps opportun il dévoilera sa position à ce sujet.

L'AGRICULTURE

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Hier, le secrétaire américain à l'Agriculture, Clayton Yeutter, a annoncé la conclusion d'un accord avec l'URSS en vertu duquel les États-Unis vendront tous les ans 10 millions de tonnes supplémentaires de grains, d'oléagineux et de moulée. Aux termes de l'Accord de libre-échange, les États-Unis ont convenu de ne pas envahir nos marchés traditionnels. Dans le cas présent, il est évident que les États-Unis par le biais de leur programme de subventions aux exportations de 900 millions de dollars, s'introduisent dans un marché qui était le nôtre. C'est la preuve que nous avons été trahis dans le cadre de l'Accord de libre-échange en ce qui concerne le secteur des grains. Que fait le Canada pour protéger et regagner quelques-uns de ces marchés traditionnels?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il est intéressant que le député soulève cette question. Nous avons eu des réunions avec la Commission canadienne du blé il y a environ une semaine. La Commission nous a fait savoir que, même si le programme de subventions aux exportations a pour effet de faire baisser les prix, comme le font les subventions accordées par la Communauté européenne, lesquelles, le député le sait, sont beaucoup plus élevées que celles que versent les États-Unis, il n'a pas nui à nos